

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60335-2-3

1993

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1
1999-05

Amendement 1

Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues –

**Partie 2-3:
Règles particulières pour les fers à repasser électriques**

Amendment 1

Safety of household and similar electrical appliances –

**Part 2-3:
Particular requirements for electric irons**

© IEC 1999 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembe Geneva, Switzerland
e-mail: inmail@iec.ch IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

B

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Cette version bilingue (1999-11) remplace la version monolingue anglaise.

Le texte anglais de cet amendement est basé sur les documents 61/1563/FDIS et 61/1606/RVD. Le rapport de vote 61/1606/RVD donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

La version française de cet amendement n'a pas été soumise au vote.

4 Conditions générales d'essais

Ajouter:

4.2 Addition:

NOTE – L'essai complémentaire de 25.14 est effectué sur un appareil séparé.

24 Composants

24.4 Ajouter la note suivante:

NOTE – Cette prescription n'est pas applicable à la connexion entre le fer et le **repose-fer** des **fers sans câble**.

24.5 Ajouter la note suivante:

NOTE – Cette prescription n'est pas applicable à la connexion entre le fer et le **repose-fer** des **fers sans câble**.

25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs

25.14 Ajouter à l'addition:

Les appareils sont en outre soumis à l'essai suivant, montés sur un appareil similaire à celui de la figure 11.

*Au début de l'essai, le **câble d'alimentation** pend librement et est chargé de façon telle qu'une force de 10 N lui soit appliquée. Le membre oscillant est déplacé suivant un angle de 180° puis ramené à sa position d'origine. Le nombre de flexions est de 2 000, la cadence étant de six flexions par minute.*

NOTE 2 – L'appareil est monté de façon telle que le sens des flexions corresponde à celui qui est le plus susceptible de se produire lorsque le **câble d'alimentation** est enroulé autour de l'appareil pour le rangement.

NOTE 3 – L'essai n'est pas effectué s'il est improbable que le câble sera enroulé autour de l'appareil, par exemple sur les **fers sans câble** et les fers à réservoir d'eau séparé.
